

# PROGRAMME DE LEGISLATURE 2021 – 2026

Le Conseil communal a l'honneur de vous présenter le programme de législature pour la période 2021 – 2026.

Ce programme s'articule autour des thèmes suivants en relation avec les différents dicastères :

# Communication – Simplification - Valorisation du patrimoine – Prestations

#### Communication

A un moment où tout s'accélère, il est important pour une commune d'être toujours plus transparente et pour ce faire informer régulièrement les citoyens sur tous les sujets importants. De plus l'avis des citoyens est aussi primordial pour que les décisions de l'exécutif soient toujours en phase avec les attentes du moment.

Le Conseil communal s'engagera durant cette législature pour améliorer la communication dans les deux sens en proposant aux assemblées des sujets consultatifs et en améliorant les médias utilisés.

Comme nouveaux outils de gestion, le Conseil se dotera d'un plan de législature, d'un plan d'investissement sur 5 ans et travail depuis peu avec un outil de gestion des séances et des tâches communales électronique.

## **Simplification**

Les démarches administratives ont tendance à se compliquer. Nous allons nous engager à simplifier, uniformiser et améliorer les procédures à tous les niveaux de notre administration. Nous allons nous impliquer dans les diverses associations régionales pour que ce but soit aussi reconnu au niveau régional et cantonal. Nous sommes partie prenante d'un projet de guichet électronique, mais allons toujours garder une présence aidante aussi au niveau de notre bureau communal.

## Valorisation du patrimoine

Nous voulons mettre en valeur tout notre patrimoine en restant propriétaire des acquisitions de nos prédécesseurs. Nous mettrons tout en œuvre pour finaliser le projet du PIEP en améliorant toutes les infrastructures liées. La rénovation et la nouvelle affectation du Restaurant d'Orsonnens et des anciennes écoles et prioritaire. Nous allons continuer les projets en lien avec la mobilité (trottoirs, arrêts de bus, ...).

Ces valorisations seront aussi réalisées avec une vision future pour préparer l'avenir. Le Conseil tiendra aussi compte des défis énergétiques pour valider ses projets.

Nous devons aussi nous intéresser à entretenir le patrimoine existant pour qu'il garde ou augmente sa valeur.

Nous allons aussi continuer d'être actif au niveau régional et cantonal pour faire valoir nos atouts et pouvoir être un acteur reconnu. (Centre de départ des pompiers, ...)

#### **Prestations**

Il est essentiel pour nos citoyens et pour rendre notre commune attractive de continuer à mettre tout en œuvre pour que les prestations de la commune soient optimales. Nous allons continuer à améliorer ce qui touche la prise en charge des enfants (accueil extra-scolaire, transports scolaires, écoles...). La rénovation des anciens bâtiments nous permettra aussi de mettre de nouveaux services à disposition des citoyens. Notre engagement avec divers groupes de citoyens nous permettra aussi de pouvoir favoriser des activités intéressantes pour les citoyens.

Voilà donc, les thèmes prioritaires qui devraient nous occuper durant ces prochaines années. Le Conseil communal espère, avec votre concours, réaliser ce programme dans l'intérêt de la population de la commune de Villorsonnens.

Au nom du Conseil communal

La secrétaire Marie-Claire Mettraux OMMUNE ORSONNER

Patrick Mayor